

Acte de mariage de LEFEBVRE Jean et LAIGNEL Marguerite
[3366] x [3367].

Le 28e jour d'octobre 1670, après les fiançailles et proclamation des bans de mariage dûment faites et accomplies, et qu'il n'y a eu aucun empêchement entre Jean LEFEBVRE, fils de Pierre et de Margueritte LAIGNEL, fille de Jean, tous deux de la paroisse de Saint Romain, moi, soussigné prêtre les ai, par la permission de Monsieur le curé de Saint Jean des Essarts, mariés en l'église de Saint Jean des Essarts, aux présences des parents et amis soussignés.

Le sceau dudit Jean LEFEBVRE
Le sceau de ladite Margueritte LAIGNEL
Le sceau dudit Pierre LEFEBVRE père
Jehan LAIGNEL